



3 C 4 I N C U B A T O R S

APPEL À CANDIDATURES Référence 5613/1CAP-MED12-01

Selection to SMEs and ideas to support and test

1 . CONTEXTE GÉNÉRAL : LE PROGRAMME MED

Le Programme MED est un programme Européen de coopération transnationale dans le cadre de l'objectif "coopération territoriale" de la politique de cohésion de l'Union Européenne. Des partenaires de treize pays travaillent ensemble pour renforcer la compétitivité, l'emploi et le développement durable dans cette zone, conformément aux stratégies de Lisbonne et de Göteborg.

(cf.présentation : <http://www.programmemed.eu/le-programme.html>)

Le Programme MED entre dans une nouvelle phase stratégique : la collecte des leçons apprises et les orientations pour l'élaboration de la nouvelle période de programmation. Les activités de capitalisation mises en oeuvre sont fondamentales pour comprendre comment construire le nouveau programme sur la base des résultats obtenus. L'approche de capitalisation MED est composée de divers éléments, tels qu'un processus de regroupement animé avec les projets MED (divers évènements ont été réalisés dans ce but), un appel pour la réalisation de projets de capitalisation, des activités dédiées au sein des projets stratégiques, mais aussi projets classiques.

2. CONTEXTE PARTICULIER : LE PROJET 3C4 INCUBATORS

2.1. Objectif du projet

Le projet 3C4 Incubators – *objectif 1 : Diffusion des technologies innovantes et des savoir-faire* rassemble neuf partenaires précédemment impliqués dans des projets différents : trois du programme MED et un Interreg IV-C.

L'objectif principal du projet est de contribuer à la promotion du secteur culturel et créatif en tant que facteur de développement territorial et d'innovation économique et sociale. Le partenariat a acquis une expérience très forte en matière de savoir-faire, méthodologies, outils... dans les précédents projets qu'il s'agit désormais de capitaliser.

Ce processus de capitalisation sera fondé sur l'idée que le secteur culturel et créatif est capable de générer de la valeur et de dynamiser le développement territorial et l'innovation. Ainsi, le partenariat vise deux objectifs particuliers : soutenir les PME, les initiatives du secteur culturel et créatif et les Incubateurs Culturels à travers les approches réseau et contribuer à l'élaboration des politiques et des décisions européennes, des lignes directrices de la prochaine programmation européenne.

Durée totale du projet : 18 mois

Dates de démarrage et de fin du projet : 1er juillet 2013 – 31 décembre 2014

2.2. Composition du partenariat

<i>ORGANISATION</i>	<i>RÉGION, PAYS</i>
1 – CIMAC – Intermunicipality Community of Central Alentejo	Alentejo, Portugal
2 – Lazio Region	Latium, Italie
3 – AMI – Aide aux Musiques Innovatrices	Provence-Alpes-Côte-d'Azur, France
4 – Sviluppo Basilicata SPA	Basilicate, Italie
5 - Bunker	Ljubljana, Slovénie
6 – Regionforbundet Ostsam	Région Est, Suède
7 - PROMALAGA	Andalousie, Espagne
8 – University of Valencia	Valencia, Espagne
9 – Aster s.cons.pa	Emilie-Romagne, Italie

Neuf partenaires issus de six pays différents : Portugal, Italie, France, Slovénie, Espagne et Suède (hors zone MED). **Le chef de file de 3C4 Incubators est la CIMAC (Portugal).**

L'AMI, anciennement chef de file du projet **Sostenuto**, *penser la culture comme un facteur d'innovation économique et sociale*, (Programme MED, 2009-2012) est partenaire de ce projet et a impliqué deux structures de son ancien partenariat : Bunker (Slovénie) et l'Université de Valencia (Espagne).

2.3. L'AMI

Depuis sa création, l'AMI s'est engagée dans le soutien à l'autonomisation des artistes et des porteurs de projet culturels. Fidèle à sa logique d'accompagnement, l'association a initié, en 2008, la couveuse d'activités et d'entreprises culturelles CADO pour répondre à des besoins de structuration de la chaîne des métiers de la filière dans la région et à la mise en réseau locale, nationale et internationale des porteurs de projet.

Forte de son expérience avec CADO (portant essentiellement sur le test d'activités et la création d'entreprises), l'AMI a souhaité développer un dispositif d'accompagnement plus global pour favoriser les synergies et l'échange interdisciplinaire. Ainsi est née la plateforme DYNAMO, véritable outil de développement territorial de l'économie de la culture, pour répondre encore mieux aux besoins repérés. DYNAMO est le résultat de Sostenuto, qui a permis de réaliser un diagnostic territorial, de consolider la couveuse et de la placer dans une perspective européenne.

Aussi, dans la perspective de développement de ses missions, l'AMI sera responsable de l'une des trois réunions transnationales imaginées dans le cadre du projet 3C4 (la première a eu lieu au Portugal et la dernière aura lieu en Italie). L'événement transnational organisé par l'AMI se déroulera à Marseille du 1er au 5 avril 2014.

3. APPEL À CANDIDATURES

3.1 : Objet de l'appel à projet

Parmi les différentes activités, le projet 3C 4 Incubators prévoit entre autre un évènement appelé la « Fabrique d'Idées » qui aura lieu à Marseille les 3-4 Avril 2014. Cet évènement reposera sur la présence de tous les partenaires du projet et sur la participation de porteurs de projets culturels et créatifs sélectionnés dans les différentes régions du partenariat.

C'est dans ce contexte que l'A .M.I. lance un appel à candidatures pour participer à la « Fabrique des Idées

du projet 3C 4 Incubators ». Ce projet, par l'intermédiaire d'ateliers, a pour but de favoriser le contact et l'échange d'expériences entre porteurs de projet à l'échelle européenne.

Les candidats sélectionnés auront l'opportunité :

- de bénéficier d'un appui personnalisé dans la recherche de solutions sur des questions concrètes concernant leur propre entreprise dans un contexte international.
- d'accéder à des outils de gestion adaptés aux entreprises culturelles et créatives souhaitant se développer à l'international.
- de construire un réseau de partenariat avec d'autres opérateurs du reste de l'Europe, en particulier ceux sélectionnés par chacun des 6 pays impliqués du projet 3C 4 Incubators.

3.2 Dépôt et examen des candidatures

Les porteurs de projet devront faire parvenir leur candidature sous la forme d'un questionnaire de participation au colloque européen 3C4 à remplir (téléchargeable sur le site de l'A.M.I).

Le dossier est à envoyer à l'AMI, en format .pdf, à l'adresse e-mail suivante :

dynamo@amicentre.biz

(tout dossier incomplet ou dans un format de fichier illisible ne sera pas examiné). Pour toute demande d'information complémentaire, merci de nous contacter à cette adresse e-mail ou par téléphone au 04 95 04 96 05.

Date limite de dépôt des dossiers : le 27 février 2014 à minuit (toute candidature reçue après la date butoir ne sera pas examinée).

Les dossiers de candidature seront étudiés selon les critères suivants :

- la structure doit être créée depuis moins de 36 mois ou être en phase de création,
- le porteur de projet doit être ou avoir été accompagné dans le cadre du dispositif Dynamo ou de la couveuse CADO
- la structure doit avoir pour secteur d'activité la publicité, l'architecture, l'audiovisuel, le design, les NTIC, le cinéma, la littérature, les arts plastiques ou visuels, le livre, le patrimoine, la musique, l'artisanat d'art...
- le porteur de projet doit avoir un bon niveau d'anglais à l'oral
- le porteur de projet doit avoir une forte volonté d'être accompagné et une grande capacité de mutualisation
- le porteur de projet doit disposer d'une volonté de développement à l'international
- le projet doit avoir un degré important d'innovation et une forte potentialité de développement

Les porteurs de projet doivent obligatoirement être présents aux working groups qui se dérouleront les 3 et 4 avril 2014, à la Friche Belle de Mai – 13003 Marseille. Ils pourront également participer s'ils le souhaitent, à la Conférence prévue le 2 avril 2014 (les informations et modalités d'inscription concernant la Conférence seront communiquées ultérieurement sur le site de l'A.M.I.)

3.3 Informations aux candidats

Les candidats seront informés par mail ou par téléphone de leur sélection au plus tard le 28 février 2014. Une convention de participation sera ensuite établie et signée par les candidats sélectionnés.